

Saint-Geyrac Infos n°1

Edito : le mot du Maire

L'année 2020 a été marquée par une pandémie. Le virus de la Covid 19 a entraîné de nombreux changements dans nos quotidiens.

Les règles de sécurité sanitaire ne nous ont pas permis d'organiser un pot de l'amitié pour la fin du mandat de l'ancien maire Jean-François MATHIEU, ni d'organiser les « Mais » pour clôturer par des moments de convivialité les élections municipales.

Mais surtout, elles ont mis à l'arrêt tous les projets et événements animés par les associations de la commune. Depuis la mi-Mars, le lien social si important à Saint Geyrac est à l'arrêt.

Mais, cela nous a aussi permis de nous recentrer sur le local. Ainsi, nous avons pu retrouver nos voisins, renforcer des modes de solidarité avec eux, relancer des relations commerciales, d'amitié, d'entraide. Bref, nous avons pu vérifier, notamment lors du confinement, que c'est avec nos voisins que nous vivons et que c'est ensemble que nous avons pu et que nous pourrions traverser ces moments difficiles.

Cela fait maintenant plus de 4 mois que nous sommes élus. Nous avons commencé à travailler malgré un démarrage en plein cœur de l'été, période traditionnellement plus calme.



Nouveau Conseil Municipal

Le Maire : Nils FOUCHIER

1er Adjoint : Philippe RICHARD en charge des Travaux de la commune.

2ème Adjoint : Fernand DAUBIGNY en charge d'animer la Veille Sociale et le Soutien à la Vie Associative.

3ème Adjoint : Eric GARNIER en charge de la Communication, l'Environnement et la Culture;

Les conseillers municipaux : FERREIRA DE SOUSA Faustino, SOLANS Sylvie, VALADE Hélène, MATHIEU Jean-François, DUVALEIX Jean-Louis, FERRETTI Patrick, LAGORCE Manon

UN 2ème CONFINEMENT

Depuis le 30 Octobre, nous vivons un second confinement pour faire face à la pandémie de la Covid 19.

Ce confinement a pour conséquence à St Geyrac de :

- La fermeture de la salle des fêtes.
- La fermeture de la maison des associations.
- La fermeture de la bibliothèques au public.

Mais la mairie reste ouverte le mardi matin de 9h00 à 12h00 et le vendredi de 14h00 à 18h00 en respectant les règles de sécurité sanitaire (port du masque obligatoire). Les attestations de déplacements sont disponibles à la Mairie.

Si vous avez un quelconque besoin, n'hésitez pas à contacter la Mairie pendant cette période si particulière de confinement.

Des nouvelles de la commune

La bibliothèque

Avant le confinement du mois de Novembre, la Bibliothèque avait de nouveaux horaires : le mercredi après-midi de 14h30 à 18h30 et le jeudi matin de 9h30 à 12h30. Ouverte dorénavant plus de 6 heures par semaine, la bibliothèque de St Geyrac pourra intégrer le réseau départemental des bibliothèques de la Dordogne dirigé par la BDP.

Malheureusement, le confinement du mois de Novembre nous impose de fermer à nouveau la bibliothèque. Néanmoins, nous allons maintenir un service de commande de livres. La liste des livres disponibles à la bibliothèque va être diffusée aux saint geyracois. Les personnes qui souhaitent commander un livre devront le faire par mail (bibliotheque@mairie-saint-geyrac.fr) ou par téléphone à la Mairie (05.53.06.70.77). Les commandes de livres seront préparées. Les personnes pourront venir retirer les livres soit à la Mairie le mardi matin de 9h00 à 12h00 et le vendredi de 14h00 à 18h00 ou à la bibliothèque le mercredi de 14h30 à 18h30 ou le jeudi matin de 9h30 à 12h30. Les retours de livres se feront de la même manière au mêmes jours et aux mêmes horaires et dans les mêmes lieux. La mairie renforce son soutien auprès de certaines associations en 2020

La Bibliothèque participe à l'évènement Etranges Lectures

Organisé par la Bibliothèque Départementale de Prêt de la Dordogne (BDP), la bibliothèque de Saint Geyrac participe au prix des lecteurs « étranges lectures ».

Ainsi de Novembre à Avril 5 romans devront être lus par les lecteurs participants. Chaque livre devra être lu en 3 semaines maximum. Un vote des lecteurs permettra de choisir le livre qui sera ainsi primé.

Les personnes qui souhaitent participer doivent prendre contact auprès de la Mairie dans la mesure où la bibliothèque est fermée au mois de Novembre ou s'inscrire à l'adresse mail

bibliotheque@mairie-saint-geyrac.fr

Malgré le confinement qui vient annuler les ateliers collectifs prévus à la bibliothèque pour ce projet, nous souhaitons maintenir le projet Etranges Lectures. Les livres restent donc accessibles. Les personnes qui se sont inscrites pour participer au projet pourront venir retirer les livres à la bibliothèque ou à la mairie selon les nouvelles modalités de fonctionnement de la bibliothèque en période de confinement.



La mairie organise un suivi des chemins ruraux en travaillant avec les forestiers

Au Printemps, certaines coupes forestières avaient eu pour conséquences d'intensifier les passages de camions sur certains chemins ruraux. Une partie de la voirie forestière a été ainsi dégradée.

La Mairie a donc décidé de renforcer une certaine vigilance qui l'a conduite à mettre en place une procédure administrative plus précise avec les scieries concernées. Dorénavant, non seulement la déclaration des travaux doit être systématiquement faite à la mairie conformément à la loi. Cette déclaration entrainera, systématiquement un état des lieux des chemins ruraux utilisés par les forestiers avec à terme une obligation de remise en état des chemins ruraux dégradés si nécessaire.

Informations diverses

Le ramassage scolaire pour le collège de Thenon

Le traditionnel transport scolaire, qui passe le matin prendre les collégiens sur la place de la salle des fêtes et les amène au collège de Thenon et les ramène le soir, est organisé par le Syndicat à intercommunal à Vocation Scolaire de Thenon (SIVS). Petit rappel, l'inscription des enfants n'est pas automatique d'une année sur l'autre. Il faut refaire les inscriptions. Certaines familles l'oublient. Cela entraîne des difficultés administratives à chaque rentrée malgré les courriers. Pour informations, le SIVS a décidé pour la rentrée de 2021 de mettre en place une pénalité de 15€ par enfant non inscrit.

Vous pouvez contacter le SIVS au 05.53.05.26.28.

La Sécheresse 2019 : la commune de St Geyrac n'a pas été retenue

La Préfecture n'a classé que 21 communes en catastrophe naturelle cette année. La commune de Saint Geyrac n'a pas été retenue. Toutes les personnes qui ont déposé un dossier ne pourront pas bénéficier de ce dispositif pour les travaux sur leurs maisons ou bâtiments. Nous le regrettons.

La commune va donc déposer en début d'année 2021 une nouvelle demande pour l'année 2020. De nombreuses personnes ont déjà contacté la Mairie, pour l'année 2020 où la sécheresse semble avoir encore touché des maisons. Pour les propriétaires qui souhaitent déposer un dossier, il faut contacter la Mairie.



La cérémonie du 11 Novembre

Malgré de nombreuses invitations à ne pas organiser une cérémonie du 11 Novembre en pleine période de confinement, la Mairie a souhaité participer à ce devoir de mémoire. La cérémonie s'est donc déroulée de façon très confidentielle à la demande de la Préfecture. Elle s'est limitée à la présence du Maire, des adjoints et de Raymond QUEYROL porte-drapeau représentant les anciens combattants.

Rénovation du réseau informatique de la Mairie

La Mairie a engagé un travail de rénovation de son réseau informatique. Cela va se traduire par un renforcement du réseau wifi. L'objectif est de mettre en place d'un réseau wifi spécifique à la bibliothèque. La mairie se dote également d'un serveur qui permettra de sauvegarder ses données numériques. Les ordinateurs de la bibliothèque et de la mairie seront également modernisés avec des nouveaux disques durs plus rapides et de nouveaux logiciels bureautiques. Enfin, la mairie et la bibliothèque vont disposer d'une nouvelle adresse mail qui permettra de respecter la loi et le Règlement Général de la Protection des Données (RGPD). La nouvelle adresse de la bibliothèque est bibliothèque@mairie-saint-geyrac.fr et la nouvelle adresse de la mairie est secrétariat@mairie-saint-geyrac.fr.

La Mairie annule 2 mois de loyers pour le Restaurant Les 4 saisons

La mairie a décidé de soutenir le restaurant Les 4 Saisons, à sa demande, en annulant 2 mois de loyers qui correspondent à la durée du confinement du 16 Mars 2020 au 11 Mai 2020. Les loyers financent l'emprunt contracté par la Mairie pour réaliser les travaux réalisés en 2007-2008. Ces 2 mois de loyers seront financés sur les fonds propres de la commune.

Le Règlement Général de Protection des Données (RGPD) et les adresses mail

Dans le cadre du RGPD, la Mairie va devoir demander l'autorisation aux habitants qui le souhaitent de pouvoir utiliser leurs adresses mail afin de leur envoyer les informations de la Mairie et de la Bibliothèque. Cela prendra la forme d'un mandat valable pour un an. Ce mandat devra être rempli et signé par les habitants. Il sera disponible à la Mairie.

La mairie renforce son soutien auprès de certaines associations en 2020

CECLIC : Les ateliers informatiques ont repris à la maison des associations (ancienne mairie)

L'association CECLIC avait repris ses ateliers à la maison des associations. Cette activité est très importante car elle apporte une réponse locale aux problèmes de la fracture numérique. Les ateliers se déroulent les mercredi après-midi de 14h00 à 18h00 et le jeudi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

La fracture numérique est un enjeu important. C'est la raison pour laquelle la mairie soutient financièrement l'association par 3 aides financières : une subvention, le paiement des adhésions des saint geyracois et une participation financière aux ateliers.

Malheureusement, avec ce deuxième confinement, les ateliers sont arrêtés car la Maison des Associations est fermée.

L'association du Comité des Internautes Saint Geyracois (CIS) a un nouveau site internet

Nous vous invitons à y jeter un coup d'œil. Il est riche et agréable à parcourir. Vous pourrez y trouver l'important travail historique réalisé par Josette GALINAT. Mais vous pourrez également y trouver d'autres informations notamment concernant les travaux réalisés par la commune et le club CPN du HCPR, autour de la biodiversité et de la richesse naturelle de la commune. Mais vous pourrez aussi, découvrir l'actualité du territoire et des informations concernant les projets des associations.

La Mairie a soutenu le CIS dans le cadre de ce projet en augmentant la subvention annuelle et en prenant en charge les adhésions des saint geyracois à CECLIC jusqu'à présent financées par le CIS.

Les horaires de la Mairie de St Geyrac

La Mairie de St Geyrac est ouverte au public le **mardi matin de 9h00 à 12h00** et le **vendredi de 14h00 à 18h00**. Elle est fermée au public le mardi après-midi malgré la présence de la secrétaire de mairie qui travaille sur les dossiers administratifs.

La sécurisation de la traversée du bourg

Les contacts ont été pris avec les services du département. Nous allons lancer la phase des travaux. Ils vont consister dans un premier à réaliser des zones de sécurité qui seront marquées par des couleurs sur la route. Les trottoirs seront retravaillés et aménagés avec des plantations. L'objectif est de donner un sentiment de rétrécissement de la route pour inciter les voitures à ralentir. Dans un second temps, le département réalisera un comptage qui évaluera l'impact des premiers travaux. S'il s'avère nécessaire de renforcer la sécurité par de nouveaux aménagements, un ralentisseur pourrait être alors envisagé entre le bourg et le multiple rural. Les travaux devraient commencer au début de l'année 2021.





La cloche de l'église ne sonne plus

La cloche de l'église ne sonne plus. Elle a été mise en sécurité car elle risque de tomber dans le clocher. Des fissures sont apparues dans le clocher menaçant de fragiliser la cloche si cette dernière se met en mouvement. Après avoir interpellé les architectes des bâtiments de France, ces derniers nous ont vivement conseillé de ne plus la faire sonner. La Mairie vient d'entamer un long processus de rénovation de l'église qui n'était pas prévu dans l'immédiat. La priorité sera donnée dans un premier temps à la sécurisation du clocher et de la cloche. Mais cela risque de prendre beaucoup de temps car l'église est un inscrit aux monuments historiques.

Néanmoins, nous allons pouvoir maintenir le tintement de la cloche. Elle tintera à 7h00, puis à 12h00 et enfin à 19h00. Cependant, la cloche ne pourra tinter que lorsque nous aurons fini la rénovation du système électrique qui permet de la faire fonctionner.

La Mairie fait l'acquisition de la « maison Beauvilain » en face de l'ancienne Mairie

Depuis de longues années, la commune utilise plusieurs locaux techniques municipaux situés à plusieurs endroits sur la commune. Cela entraîne depuis de nombreuses années des contraintes techniques et de déplacements sur la commune pour l'agent municipal. De plus certains locaux ne permettent pas d'entreposer le matériel dans de bonnes conditions.

Lors du précédent mandat, la municipalité avait projeté de construire un abri d'environ 60 m² à l'arrière de l'ancienne Mairie. Puis, au début de l'année 2020, le propriétaire de la « maison Beauvilain » a décidé de la mettre en vente. La Mairie vient de décider de l'acheter. Elle va permettre de mettre en place un local technique de 207 m² qui pourra abriter tout le matériel et l'équipement technique de la commune au même endroit dans de bonnes conditions. Il faudra réaliser des travaux afin de les adapter à nos besoins. Cela permettra également de retravailler la sécurisation de l'entrée du bourg.

De nouveaux aménagements au cimetière

Il n'y a plus de place dans les cavurnes au cimetière. Cela veut dire que les personnes qui souhaitent se faire incinérer ne peuvent plus intégrer le jardin du souvenir du cimetière de St Geyrac. La Mairie a donc décidé d'aménager 3 cavurnes supplémentaires. Les aménagements seront réalisés dans le courant du mois de Novembre.



Le Grand Périgueux pour St Geyrac

Une nouvelle ligne de ramassage scolaire mise en place par le Grand-Périgueux

Depuis la rentrée scolaire du mois de Septembre, Le Grand Périgueux a mis en place plusieurs lignes de ramassage scolaire pour amener les enfants vers les établissements scolaires de Périgueux. La ligne qui intéresse les Saint Geyra-cois est la ligne S18. Elle part de Lacropte et passe par La Douze et par Les Versannes. Les horaires détaillés de cette ligne sont disponibles à la Mairie.

Si vous souhaitez que votre enfant utilise ce transport scolaire, il faut contacter le Grand Périgueux à l'agence Péri-mouv' située 22 cours Montaigne 24000 Périgueux par téléphone au 05.53.53.30.37 ou par mail du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h ou le samedi de 9h à 12h.

Plus d'informations sur le site du Grand Périgueux.

Des gilets jaunes pour les transports scolaires du Grand Périgueux.

Le grand Périgueux a mis à disposition quelques gilets jaunes. Ce sont des gilets adaptés à la taille des enfants. Ils sont disponibles à la Mairie.

La fibre optique

Les travaux de la fibre optique continuent. Ils sont financés et organisés par le Syndicat Départemental Numérique et par le Grand Périgueux. Les mois de confinement ont retardé les travaux. Néanmoins, les raccordements filaires aux habitations vont commencer.

Aux dernières nouvelles, la fibre pourrait devenir accessible aux Saint Geyra-cois pendant le 1er semestre 2021.

Les connections vont se faire au fur et à mesure des travaux.

Lorsque votre habitation sera éligible, c'est-à-dire connectée à la fibre optique, il ne restera plus qu'aux personnes qui souhaitent en bénéficier de contacter l'opérateur de leur choix.

Le grand Périgueux permet de rénover sa maison avec Amélia 2

Le Grand Périgueux anime le dispositif Amélia 2. Il permet de pouvoir bénéficier des aides publiques pour améliorer son logement. Il est financé par plusieurs opérateurs dont la commune de St Geyrac. Il s'adresse aux propriétaires, futurs acquéreurs, usufruitiers, logés à titre gratuit, locataires ou propriétaires bailleurs.

Les aides portent sur l'adaptation du logement aux personnes âgées et/ou handicapées, des travaux d'amélioration thermique (isolation, chauffage, menuiseries, ventilation), la mise aux normes d'un assainissement individuel, le ravalement de façades, ...

Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à contacter le Grand Périgueux. Des professionnels vont vous aider dans vos démarches, vos projets et vous conseiller gratuitement. Les contacts sont le 05.33.12.00.79. Vous trouverez également toutes les informations sur le site internet du Grand Périgueux.

Le Grand Périgueux entretient les chemins de randonnées

Depuis le 01 Janvier 2020, le Grand Périgueux qui a dorénavant la compétence tourisme, s'occupe des chemins de randonnées inscrits au Plan Départemental d'Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR).

L'entretien des chemins de randonnées est dorénavant pris en charge par le Grand Périgueux ainsi que l'entretien du balisage. Le Grand Périgueux va donc assurer une rénovation du balisage ainsi que du panneau d'appel situé à côté du lavoir. Il va également réaliser un nouveau prospectus à distribuer aux randonneurs et aux touristes.

La commune continuera d'intervenir pour les urgences seulement, comme lorsqu'un arbre se trouve en travers du chemin. Les associations pourront continuer à y mener des projets de sensibilisation et d'interprétation de la nature. Il ne sera donc pas interdit d'y réaliser certains aménagements, mais ils ne devront pas impacter le balisage PDIPR des chemins.

